

#COVID-19

Urbanisme tactique DÉCONFINEMENT + DE PLACE POUR LA MARCHÉ ET LE VÉLO

Lundi 4 mai 2020



1. Les enjeux du déconfinement en matière de déplacements

Le déconfinement progressif à partir du 11 mai nous incite à réorganiser nos mobilités :

- Comment respecter la distanciation et les gestes barrières ?
- Comment pallier une éventuelle désaffectation des transports en commun ?
- Comment éviter un éventuel recours massif à la voiture individuelle ?
- Comment garantir un retour à l'école avec des mobilités facilitées et sécurisés ?
- Comment garantir une reprise du travail des salariés avec des mobilités facilitées et sécurisées ?

Nous devons dans cette nouvelle période traiter la mobilité sous tous les angles :

- Garantir la santé de tous
- Garantir la sécurité de tous
- Garantir la mobilité pour tous (quel que soit l'endroit où on habite, quels que soient ses revenus)
- Réduire la pollution de l'air
- Favoriser le bien-être des habitants

2. L'urbanisme tactique : une réponse agile et rapide (1/2)

Notre principal enjeu : saisir l'opportunité de cette crise pour tester de nouveaux aménagements qui sécurisent, favorisent et encouragent la pratique du vélo et de la marche pour tous

L'urbanisme tactique, une nouvelle approche du partage de l'espace public : faire vite et bien, tester et changer facilement si nécessaire

- Proposer des aménagements temporaires, rapides à mettre en œuvre pour répondre à l'urgence de la crise
- Utiliser du mobilier et des solutions faciles à installer et à désinstaller

Avec l'urbanisme tactique, la Métropole de Lyon propose une solution complète de mobilités à tous ses habitants

- Des aménagements temporaires : vélo et marche
- Des services d'accompagnement pour les cyclistes et les piétons
- Une information pédagogique et claire à tous les habitants
- Des aides pour acquérir des vélos pour les plus démunis

2. L'urbanisme tactique : une réponse agile et rapide (2/2)

Les mesures du plan pour développer la marche et le vélo

- **77 km** de nouvelles pistes cyclables
- **Ouverture des voies de bus aux vélos**, si absence de danger
- **3000 arceaux vélo** temporaires
- **Prime VAE** portée à 500€
- **Cellule urgence piétons** : pour permettre l'élargissement des trottoirs (commerces, écoles...), zones 30, piétonnisation
- **Subvention d'associations** pour des projets d'accompagnement (réparation, auto-réparation, formation, mise à disposition de vélos...)

3. Une méthode : concertation, expérimentation et adaptation

Un timing record

- Annonce d'un plan d'urbanisme tactique le 16 avril 2020 par le Président David Kimelfeld
- Réunion de travail avec les associations le 29 avril
- Réunion de travail avec les communes le 30 avril

La concertation : un facteur clé de succès

- Co-construire avec toutes les acteurs locaux concernés : le Sytral, les communes, les associations vélo et piétons, nos autres partenaires en matière d'aménagement et de mobilité, les habitants
- Travailler ensemble sur des propositions d'aménagements
- Tirer ensemble les enseignements des aménagements

L'expérimentation et l'adaptation : aménager de manière transitoire nous laisse plus de souplesse

- Tester les changements possibles dans l'aménagement d'une rue ou d'un espace public pour encourager de nouveaux usages
- Observer comment les aménagements modifient les usages
- Observer l'efficacité, les opportunités, les contraintes liées à ces nouveaux aménagements
- Se laisser la possibilité d'adapter en direct les aménagements, pour mieux les adapter aux besoins des habitants

4. Création d'une cellule urgence piétons

La Métropole met en place une cellule d'urgence pour répondre à toutes les communes qui souhaitent effectuer des aménagements. Elle répondra sous 10 jours à toute demande.

Abaissement de la vitesse, zones 30 et piétonisation de quartiers

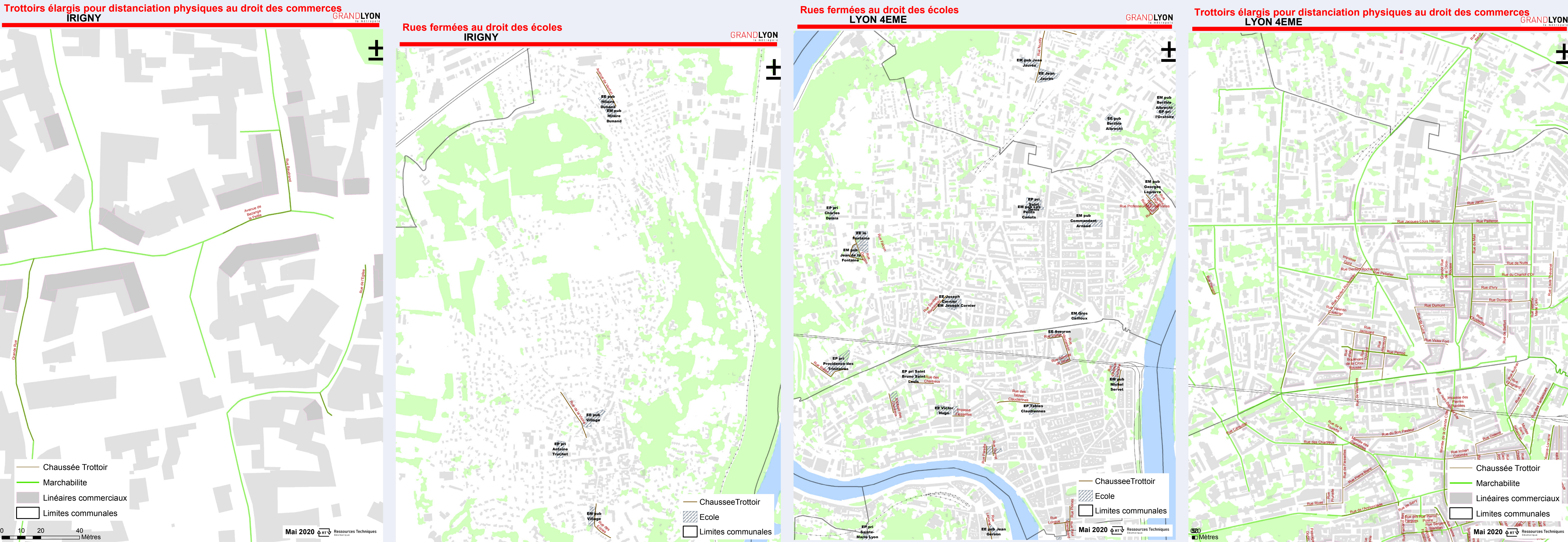
Élargissement des trottoirs

- Pour respecter la distanciation physique dans des lieux ciblés
- Au droit des commerces et files d'attente et au droit des écoles : suppression du stationnement ou fermeture de la voie à la circulation

Création d'espaces de loisirs pour les piétons

Pour offrir des cours de pied d'immeuble aux habitants qui ne disposeraient pas d'un logement avec un extérieur, afin de supporter un déconfinement trop progressif

5. Création d'un atlas des trottoirs à élargir pour les communes



Atlas des trottoirs à élargir
La Métropole met à disposition des communes un atlas des trottoirs pouvant être élargis

6. Nos propositions pour développer massivement le vélo : de nouvelles pistes cyclables

De nouvelles voies cyclables pour une logique de grands « corridors » irrigant tous les territoires

Plusieurs possibilités mises en œuvre simultanément

- Créer de nouveaux axes
- Doubler et compléter les grandes lignes TC structurantes
- Combler les discontinuités du réseau et résorber des points noirs
- Augmenter la capacité et la sécurité de certains axes existants

Nos propositions

- Créer des pistes transitoires
- Reprendre les travaux sur les aménagements structurants en cours ou programmés
- Ouvrir des couloirs de bus aux vélos

Ces nouveaux aménagements sont réalisés à base d'équipements provisoires mais pourront être pérennisés au vu de leur pertinence et de leur efficacité

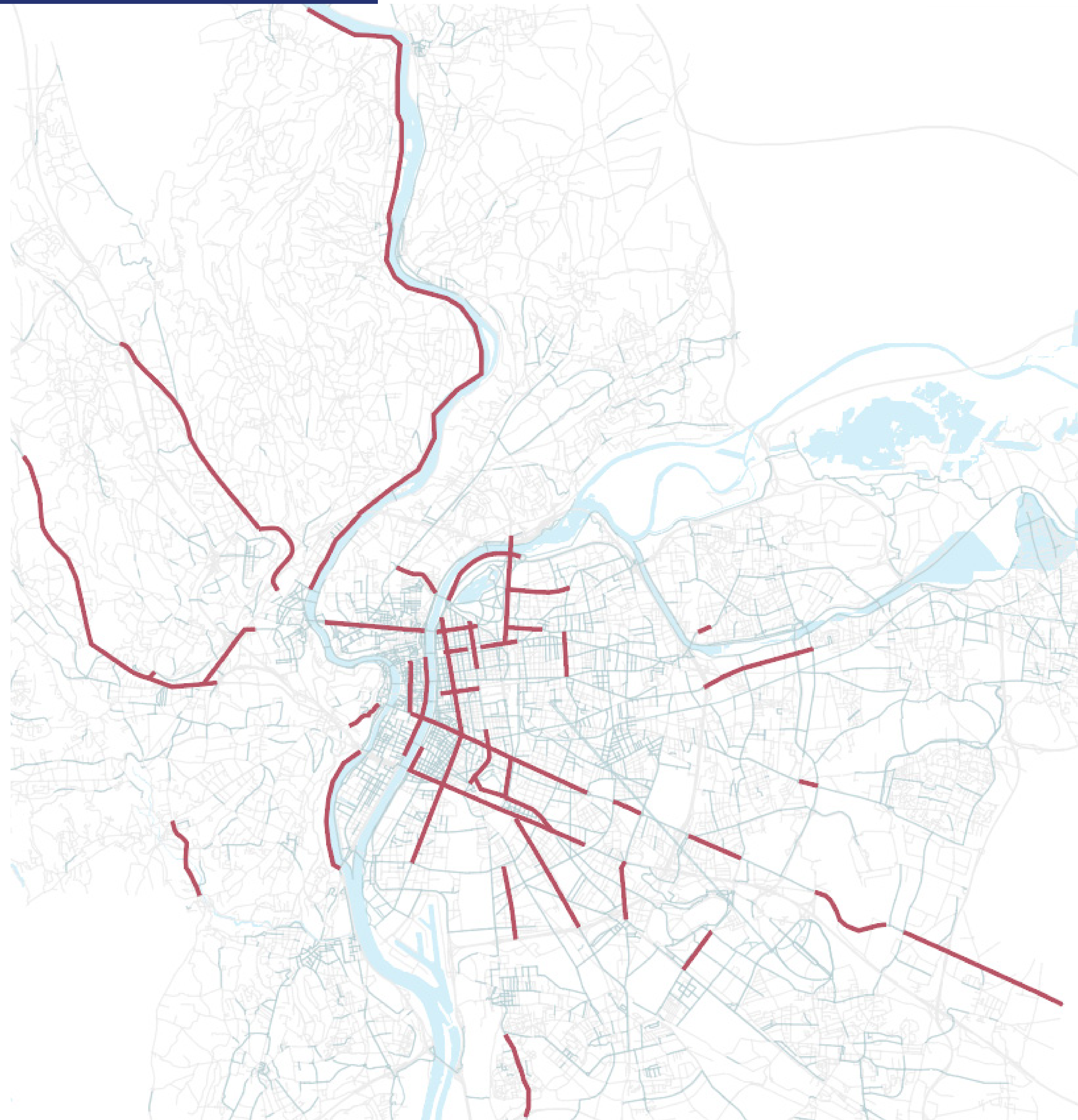
7. Nouvelles pistes cyclables : plan de nos propositions

Réseau
cyclable
existant
1000 km



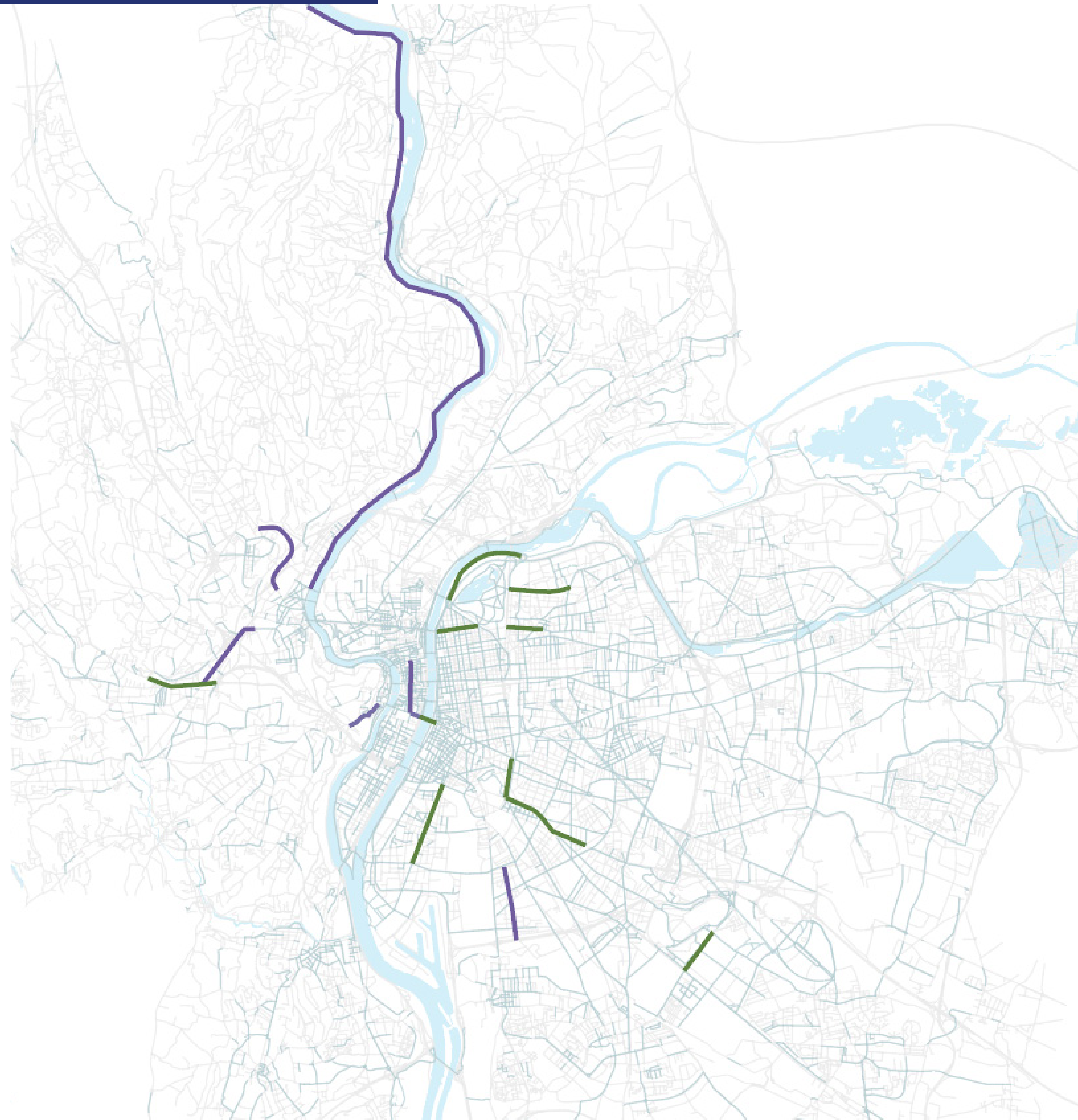
7. Nouvelles pistes cyclables : plan de nos propositions

Réseau
cyclable
tactique
+77 km



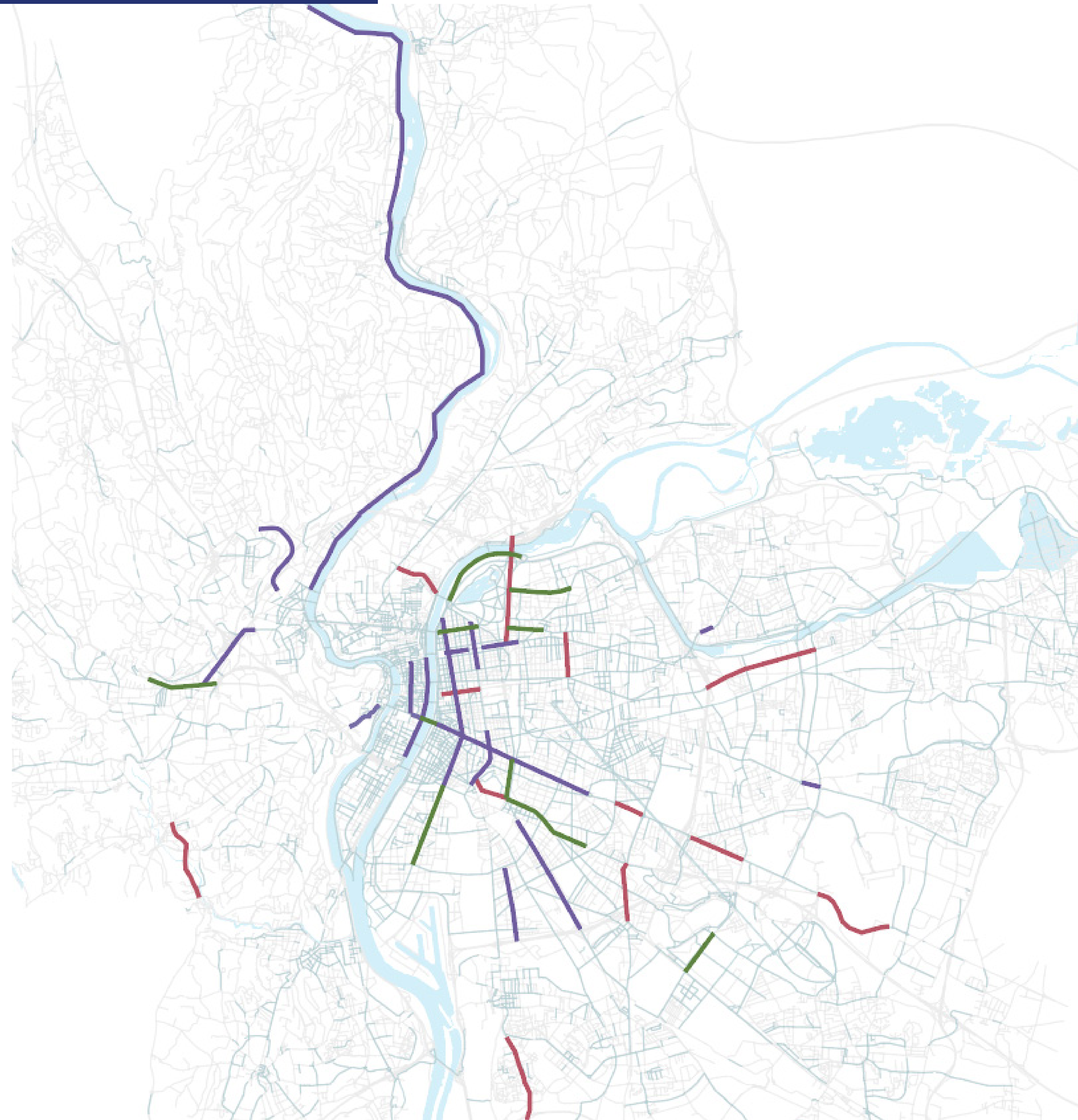
7. Nouvelles pistes cyclables : plan de nos propositions

Réseau
au 11 mai +12 km
au 2 juin +33 km
+45 km au total



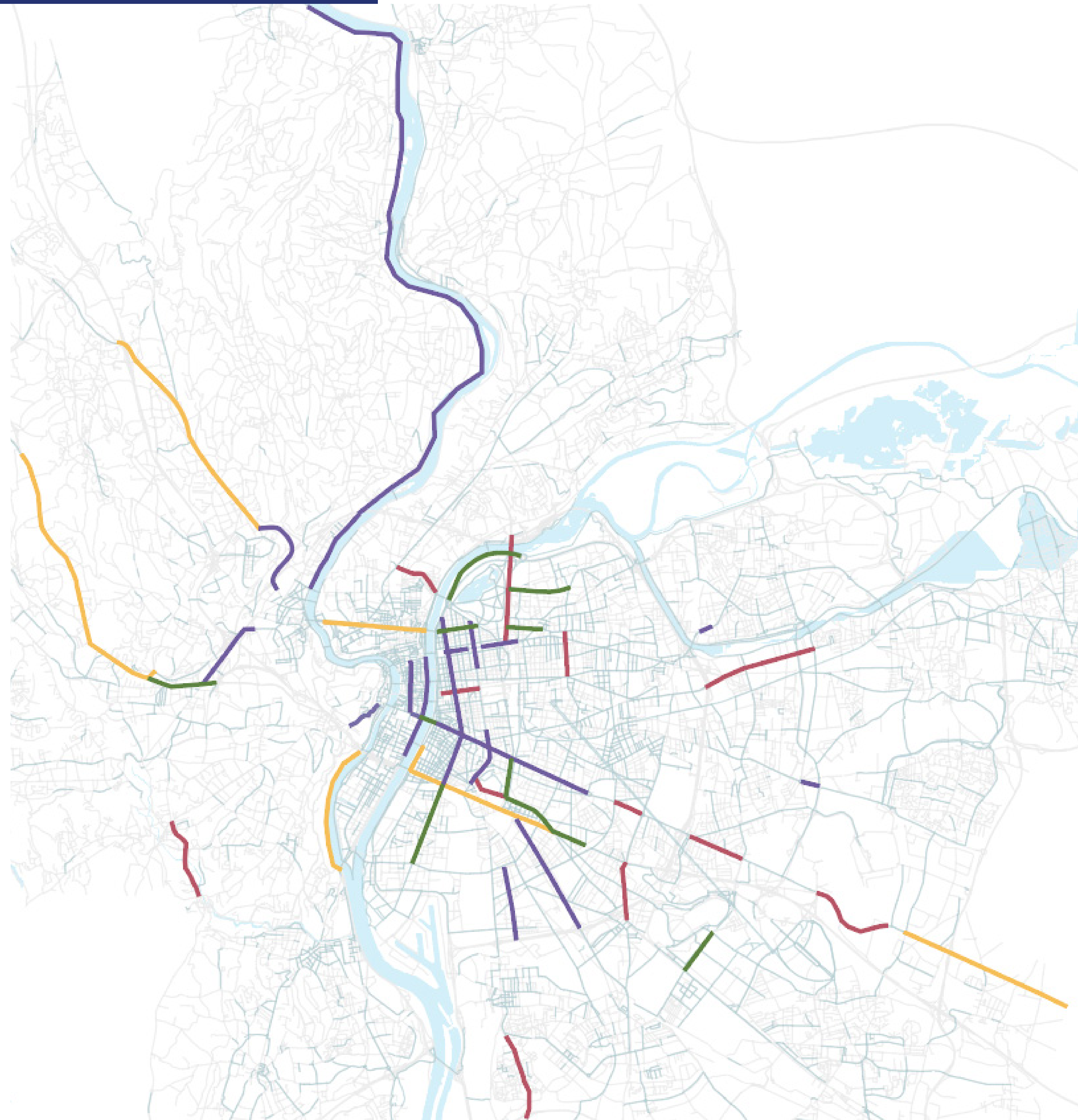
7. Nouvelles pistes cyclables : plan de nos propositions

Réseau
début juillet +11 km
+56 km au total



7. Nouvelles pistes cyclables : plan de nos propositions

Réseau
rentrée **+21 km**
+77 km au total



8. Échéancier de la création des nouvelles voies cyclables

Au total, 77 km d'aménagements, auxquels se rajoutent les km issus des propositions des associations et des communes, actuellement à l'étude

- **À partir du 11 mai 12 km** réalisés en voies cyclables transitoires + couloirs de bus ouverts aux vélos, si absence de danger
- À partir du 2 juin : + 45km
- À partir de début juillet : + 56km
- À partir la rentrée : + 77km

Des compléments jusqu'à fin 2020 selon la dynamique de reprise des activités

10. Développement massif du stationnement vélo complémentaire

La Métropole propose de mettre en œuvre les solutions suivantes :

- 3000 nouveaux arceaux temporaires rapidement installés
- Renfort dans les quartiers d'affaire comme la Part Dieu, Gerland, aux abords des commerces et des écoles...
- Installation de parcs temporaires surveillés
- Places de stationnement vélo supplémentaires dans les parkings existants (parkings en ouvrage et P+R)

11. Mesures d'accompagnements pour encourager l'usage du vélo

Augmentation de la prime VAE à 500 €

Les projets - éphémères ou permanents à déployer massivement :

- Ateliers de formation : « remise en selle »,
- Ateliers de réparation et d'autoréparation
- Mise à disposition de vélos auprès des plus démunis
- Bourses aux vélos virtuelles mises en ligne sur la plateforme numérique de la Métropole de Lyon : aide-covid19 et Toodego
- Promotion du chèque réparation 50€ gouvernemental

En soutenant des expérimentations immédiates d'associations volontaires, avec mise en œuvre des premières solutions dès le 11 mai

Coordonner la reprise des services de trottinettes et/ou vélos en libre-service

12. Déployer une communication massive et ciblée

Des messages grand public

Presse, radios, communication institutionnelle, messages sur les panneaux lumineux, onlymove...

Des messages ciblés

- En s'adressant aux publics ciblés : automobilistes, cyclistes, piétons
- En s'appuyant sur le réseau des animateurs mobilité et développeurs économiques au plus près des zones d'activités

Des campagnes de communication incitatives pour les modes actifs

- Privilégier les déplacements et les commerces de proximité pour ses achats courants
- Étendre les habitudes de marche à pied à une portée de 1 km (objectif du PDU)
- Continuer à déployer des applis de type ONLYMOOV ou TCL

13. Une cellule de suivi pour tester, évaluer, adapter en temps réel

Mise en œuvre dès le 1er jour du confinement

- Un observatoire multi-usages : TC, vélos, trottinettes, parkings, piétons...
- Déployé en lien avec l'observatoire du bruit et de la pollution de l'air

Consolidée pendant le déconfinement

- Pour ajuster en temps réel les mesures à mettre en place
- Pour se préparer à la fois à :
 - Une possible baisse durable de la mobilité (jusqu'à - 30 %)
 - Une augmentation possible du trafic automobile (jusqu'à + 20% à l'heure de pointe)

Un suivi partenarial

Composé de multiples représentants : de la Métropole, du SYTRAL, d'associations vélos et piétons, des communes, des services de l'État

	N° axe	Commune	Voies	distance (km)
	1	Lyon 7e	Jaurès (Gerland)	2,0
	2	Villeurbanne	Boulevard du 11 novembre 1918	1,2
	3	Lyon 7e	Boulevard des Tchécoslovaques	0,8
	4	Bron	Boulevard de Parilly	0,9
	5	Lyon 6e	Quai Charles de Gaulle	1,9
	6	Lyon 2e / 3e	Pont de la Guillotière (et amorce cours Gambetta)	0,6
	7	Villeurbanne	Cours André Philip	0,6
	8	Lyon 8e	Avenue Marius Berliet	1,2
	9	Lyon 6e	Rue Duquesne	0,8
	10	Tassin-la-Demi-Lune	Avenue de la République	à,8
	11	Lyon 8e	Avenue Jean Mermoz	0,8
	12	Lyon 7e	Rues de l'Épargne et du Repos	0,8
	13	Lyon 3e / 6e	Saxe-Foch	2,3
	14	Lyon 2e	Quai du Rhône RD	2,3
	15	Vaulx-en-Velin	Avenue Gabriel Péri (entre pont des planches et Paul Teste)	0,5
	15 bis	Chassieu	Rue Jean Mermoz	0,5
	16	Lyon 5e	Chemin Neuf	0,9
	17	Tassin-la-Demi-Lune	Avenue Victor Hugo	1,4
	18	Lyon 3e / 6e / 7e	Rue Garibaldi	0,7
	19	Lyon 8e	Boulevard États-Unis	1,9
	20	Vénissieux	Rue Professeur Roux	2,1
	21	Lyon 2e / 3e / 7e / 8e	Cours Gambetta et Albert Thomas + Rue de la Barre	3,3
	22	Lyon 9e	Avenues du 25e RTS	1,3
	23	Lyon 9e / Collonges / Saint-Romain / Couzon / Albigny / Saint-Germain / Quincieux	Quai de Saône RD (RD 51)	14,3
		Lyon 6e	Cours Vitton et Roosevelt	1,0
	24	Lyon 2e / Rue Ed. Herriot	piste à double sens	1,0
	25	Villeurbanne	Cours de la République	0,8
	26	Saint-Fons / Vénissieux	Boulevard Yves Farges	1,6
	27	Lyon 4e / Caluire-et-Cuire	Montée de la Boucle	1,0
	28	Villeurbanne / Vaulx-en-Velin	Avenues Léon Blum, de Böhlen et Garibaldi (entre Zola et BUE)	2,0
	29	Villeurbanne	Boulevard Stalingrad, rue Michel Rambaud, point Poincaré	2,3
	30	Lyon 3e / 8e	Avenue Rockefeller	0,6
	31	Bron	Avenue Franklin Roosevelt	1,3
	31 bis	Lyon 3e	rue de Bonnel	0,5
	32	Lyon 8e / Bron / Vénissieux	Boulevard Pinel	0,8
	33	Francheville / Sainte-Foy	Avenue du Chater, Route de la Libération (RD 342) entre Botanic et Limburg	1,6
	34	Lyon 7e / 8e	Avenue Berthelot	1,7
	35	Champagne / Limonest	Avenues de Lanessan et de Gaulle (RD 306)	4,3
	36	Tassin / Charbonnières	Route de Paris (RD 307)	4,9
	37	Lyon 7e	Quai Claude Bernard	0,5
	38	Saint-Priest	Route de Grenoble (RD 306)	5,2
	39	Lyon 5e / La Mulatière	Quais des Étroits et Jean-Jacques Rousseau	2,6
	40	Lyon 4e / Tunnel Croix Rousse	Tunnel Croix Rousse / tube modes doux : le CB E->O devient vélo ; rajouter 2 CB dans le tube voiture	1,9

